

**Communiqué information réglementée****Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2007**

Société Générale informe ses actionnaires qu'ils seront prochainement convoqués en Assemblée générale mixte pour le 14 mai 2007 à 16 h30 à Paris Expo, Espace Grande Arche, à Paris-La Défense. L'avis de réunion a été publié au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires* (BALO) du 5 mars 2007.

L'avis de réunion, qui contient l'ordre du jour de cette Assemblée et les projets de résolutions qui lui seront soumis, ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur ces projets, peuvent être consultés dans l'espace Assemblée générale du site Internet de la Société ([www.socgen.com](http://www.socgen.com), Le Groupe > Gouvernement d'entreprise > Assemblée générale).

Il sera proposé à l'Assemblée de fixer le dividende à 5,20 euros par action, avec mise en paiement à compter du 21 mai 2007.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires à compter de la convocation prévue le 13 avril 2007.